



ActuSAMU

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.

A Toulon, le 31 Janvier 2024

Membres Présents :

- Présentiel –

BENAMO Eric, COUREAULT David, DOULY David, LAMBERT Romain, LUBRANO-LAVADERA Quentin, LEFEVRE Meggy, MENINI Mickaël, THIBAUT Tony, TOUHBANS Myriam, WILD Anne.

- Visioconférence –

BEURET Jérémy, BLANCHARD Guillaume, PADOVANI Valentin, SIMON Baptiste, SMET Flavien, TESTARD Sandra.

Membres représentés :

APPOLINAIRE Emilie, ARNAUD Florent, CARDAILLAC Philippe, CARDAILLAC Théo, CHEVALIER Elodie, DE AZEVEDO Alexandre, DELORME Gautier, DESCOMBES Julien, DOUSSET Jean-Michel, GAUNET Jérôme, GILET Nicolas, GRONDIN Marc-Julien, LACOUR Aurélien, OLLIEU Caroline, PAPPALARDO Marc, PONCET Antoine, ROBIEU Tony, TARDITO Célia.

Ordre du Jour :

- 1 - Point moral de l'association par le secrétaire général
- 2 - Rapport financier par le trésorier
- 3 - Rapport des immersions par le photographe et présentations des projets 2024
- 4 - Changement de nom de l'association « ActuSAMU l'actualité des SAMU/SMUR en ActuSAMU »
- 5 - Changement de domiciliation de l'adresse de l'association
- 6 - Point sur les cotisations (adhérents, correspondants)
- 7 - Point sur les divers congrès (AFARM, SUdF/SFMU)
- 8 - Point sur la Journée Nationale des SAMU/SMUR
- 9 - Approbation des nouveaux statuts
- 10 - Réélection du Conseil d'administration de l'association
- 11 - Nomination Dr LAMBERT, chef de service du SAMU83 en qualité de Président d'Honneur de l'association
- 12 - Questions diverses



La séance débute à 14h08.

Est désigné Président de séance THIBAUT Tony.

Est désignée Secrétaire de séance WILD Anne.

1 – Rapport Moral

Présenté par le président de séance.

Voir diaporama en Annexe 1.

La première année de fonctionnement de l'association est prometteuse et suscite un engouement certain confirmé par l'Assemblée Générale.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 – Rapport Financier

Présenté par le Trésorier de l'association.

Voir diaporama en annexe 1.

L'explication est faite du résultat négatif malgré une trésorerie en positif. Le résultat n'est pas anormal pour une année de lancement et sera consolidé avec l'objectif d'augmentation du nombre de cotisations en 2024.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3 – Rapport des immersions

Présenté par le photographe Responsable communication de l'association.

Très bon accueil dans les SAMU/SMUR lors des immersions menées en 2023 (Montauban, Toulon, Nice et Bordeaux) que ce soit du côté des professionnels ou des familles des personnes prises en charge. L'association a déjà été sollicitée pour d'autres interventions auprès de différents SAMU/SMUR en 2024.

L'opération est un succès et est vouée à être reconduite.

4 – Changement de nom de l'association

Le nom initial « ActuSAMU, l'actualité des SAMU/SMUR » étant jugé trop lourd pour un emploi sur tous les documents officiels, il est proposé au vote à l'Assemblée son remplacement par « ActuSAMU ».

Le changement de nom a été approuvé à l'unanimité.

L'association s'appelle désormais **ActuSAMU**.



5 – Changement de domiciliation

L'association avait été temporairement domiciliée chez le Président dans l'attente de l'approbation de l'Hôpital Sainte-Musse pour y domicilier l'association. C'est chose faite.

Il est proposé à l'assemblée la domiciliation au :

SAMU 83 – Hôpital Sainte-Musse

54 rue Henri Sainte-Claire DEVILLE – 83000 Toulon

Le changement d'adresse est approuvé à l'unanimité.

6 – Point sur les cotisations, adhérents, correspondants

Ce point est abordé dans le diaporama en Annexe 1.

Les 86 adhérents recensés ont été un bon indicateur pour le lancement de l'association. Les ambitions sont renouvelées pour 2024 en communiquant pour inciter à adhérer. Les correspondants jouent un rôle clé bénévole au sein de l'association pour être au plus près des territoires et en sont remercié.

Les plus de 12 000 personnes suivant ActusAMU sur ses différents réseaux sociaux sont un vecteur pris en compte pour le renouvellement des cotisations.

Il est rappelé la procédure de cotisation via le site internet de l'association.

7 – Point sur les divers congrès

Le président de l'association remercie l'AFARM pour son invitation au congrès de Toulouse en mars 2024 ainsi que la SFMU et SUdF pour leur invitation au congrès de Paris en juin 2024. Les membres du bureau seront présents pour l'exposition des photos d'immersion, et représenter l'association auprès des contacts et professionnels présents.

8 – Point sur la Journée nationale des SAMU/SMUR

La Journée nationale des SAMU/SMUR est une initiative de l'association ActusAMU et a été proposée au 16 juillet en hommage au Pr Louis LARENG, fondateur du premier SAMU à Toulouse.

Un courrier a été cosigné et l'association remercie l'ensemble de ses partenaires mobilisés. Le gouvernement a été sollicité. Les délais étant longs, une relance va être faite prochainement par le bureau.

Cette journée nationale bénéficie déjà du soutien de plusieurs élus.



9 – Approbation des nouveaux Statuts

Les nouveaux statuts sont présentés à l'Assemblée.

Les modifications majeures concernent :

- La dénomination de l'association,
- La domiciliation de l'association,
- La durée de mandat des administrateurs, passant à 2 ans
- Diverses formulations pour la clarté des statuts

Les nouveaux statuts de l'association sont approuvés.

10 – Election du Conseil d'administration

Membres candidats :

THIBAUT Tony – ARM SAMU 83

LUBRANO-LAVADERA Quentin- ARM SAMU 83

SIMON Baptiste – ARM SAMU 33

Les 3 candidats sont élus administrateurs de l'association pour une durée de deux (2) ans.

Un conseil d'administration sera convoqué à la fin de la séance.

11 – Nomination du Président d'honneur

Le Dr Romain LAMBERT, chef de service du SAMU 83 est proposé comme président d'honneur en juste remerciement pour son engagement dans l'association pour l'année 2023.

La nomination du Dr LAMBERT est approuvée à l'unanimité.



12 – Questions Diverses

- Le président aborde le projet « ActuSAMU Magazine »

Un projet pour un magazine ActuSAMU est en cours auprès de l'éditeur SEMEN qui nous a contacté pour la production de 500 exemplaires.

Ce magazine a pour but de mettre en avant nos métiers, nos missions et nos partenaires, les photos des immersions y seront exposées.

Ce magazine, qui répond à l'objet de l'association pour la promotion des SAMU/SMUR, n'aura aucun coût pour ActuSAMU et sera pris en charge par l'éditeur. Ce dernier versera à l'association une redevance de 1200€ annuelle.

- Mme WILD demande le devenir du projet « SAMU'Z », la peluche à destination des enfants pris en charge en SMUR. Le président indique que des discussions sont en cours avec le Dr EL HAGE, pédiatre du SAMU de Paris et Directrice médicale du projet afin de le relancer de manière efficace.

- M. BEURET questionne le bureau sur la possibilité pour lui de partir en immersion auprès de SAMU/SMUR. Il est répondu que les deux photographes officiels de l'association sont Mme LEFEVRE Meggy et M. SIMON Baptiste qui partent avec le matériel adapté en immersion, étant eux-mêmes photographes amateurs. Néanmoins, le rôle de correspondant étant important dans l'association, des photos hors-immersion peuvent être transmises pour diffusion sur nos différents canaux de communication.

- M. SMET sollicite le bureau pour que les adresses GMAIL en cours de création par chaque correspondant soient visibles sur le site internet de l'association. Il y est répondu favorablement au delta du délai de création des adresses et de l'implantation sur le site de l'association.

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 14h42.

THIBAULT Tony

WILD Anne

LUBRANO-LAVADERA Quentin